

Affaire suivie par : Pascal VIVIER
Direction Générale Adjointe Écologie Urbaine,
Transition Énergétique Et Partage De L'Espace Public

Clermont-Ferrand, le

20 AVR. 2023

Aux professionnels et riverains des quartiers
Ballainvilliers, Jaude et Blatin

Objet : Groupe de Travail sur la future Zone à Trafic Limitée du centre-ville de Clermont-Ferrand
N/Réf. : Départ Ordinaire 2023 : 3257

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des grands travaux du centre-ville de Clermont-Ferrand, notamment dans le cadre du projet InspiRe, l'axe Carnot – Ballainvilliers – Jaude – Blatin va être le théâtre de mutations majeures.

Sur le plan de l'aménagement urbain d'abord, au travers d'une revalorisation et végétalisation des abords du futur FRAC, de la rue Ballainvilliers et de l'avenue Vercingétorix jusqu'au jardin Lecoq, l'espace public va se métamorphoser pour donner naissance aux Allées du Cardo. Faisant la part belle à la végétation et aux mobilités actives, ce projet augmentera la qualité de vie des riverains et ainsi que l'attractivité du quartier.

Sur le plan des mobilités, la restructuration du réseau de bus dont la transformation des lignes B et C en lignes de Bus à Haut Niveau de Service et la création d'aménagements cyclables qualitatifs vont modifier les usages ainsi que la circulation des véhicules motorisés sur tout le secteur. C'est dans ce cadre qu'une *Zone à Trafic Limité* va être mise en place à l'issue des travaux d'aménagement. Ce dispositif réglementaire, inédit à Clermont-Ferrand, favorisera la performance des transports en commun, l'apaisement du quartier et le report modal.

Comme nous nous y étions engagés, afin d'accompagner les acteurs concernés par ces transformations majeures- qui auront un impact positif sur le long terme et imposent une phase travaux conséquente à court terme- la ville de Clermont-Ferrand, en lien avec les services de la Métropole et du SMTC-AC, souhaite maintenir un dialogue constant avec les différents usagers de ce quartier.

Ce dialogue vise à garantir la meilleure information possible sur ces projets mais aussi à permettre une expression constructive des pratiques et besoins de chacun et chacune.

Afin d'aboutir à une organisation optimale et pérenne, nous vous invitons à une réunion de travail qui se déroulera le **mardi 9 mai à 19h30**, à l'Hôtel de Ville - Salle Michel de l'Hospital.

Ci-dessous la programmation de cette réunion :

19 h 30- Introduction

- Mise en contexte
- Définition de la Zone à Trafic Limité, exemples
- Présentation des objectifs des ateliers

20 h- Travail par groupes, organisation en tables-thématiques.

- Les ayants droit
- Périmètre et fonctionnement
- Contrôle admissible & processus d'obtention de l'autorisation

21 h – Synthèse et temps convivial

Il vous est demandé de confirmer votre participation au plus tard le 3 mai 2023. La salle ayant une capacité finie, il est nécessaire pour les services de connaître le nombre de participants en amont afin de garantir le bon déroulé des ateliers. Si la jauge devait être dépassée, une seconde session serait organisée.

par mail à l'adresse :

clermontpartage@ville-clermont-ferrand.fr

ou

par courrier papier :

DCUPEP- Mairie de Clermont-Ferrand,
10 rue Philippe Marcombes
63000 Clermont-Ferrand

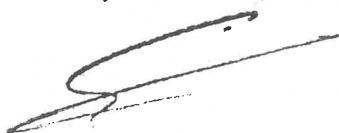
Si vous ne pouvez pas participer à cette réunion mais que souhaitez être tenu informé de l'avancement de ce groupe de travail et des échanges, vous pouvez nous en faire la demande par les mêmes canaux de communication.

Le premier objectif de ce groupe de travail sera la désignation de *rapporteurs* qui assureront le relai entre la collectivité et les différents usagers (en complément de l'information institutionnelle). Ces usagers volontaires seront impliqués dans des réunions de travail avec les services. Ils et elles auront vocation à porter la voix de leurs pairs auprès des services et à relayer efficacement les divers niveaux d'information sur le projet émanant de la collectivité auprès des usagers qu'ils représenteront.

En espérant vous retrouver nombreux et nombreuses lors de cette réunion afin de garantir la meilleure représentativité de ce futur groupe de travail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Adjoint au Maire,



Cyril CINEUX

Adjoint au Maire



Didier MULLER